

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727  
Dépot légal : à parution

N°1168 du 14 septembre 2013 | [www.libres.org](http://www.libres.org)  
1981-2013 | 32ème année de parution

Hebdomadaire 1,50€



## Comment l'Etat démolit les maisons

Une photo représentant une maison suédoise en ruines a fait le tour du monde il y a quelques années. La légende posait la question : « Bombardement aérien ? » et la réponse « Non : blocage des loyers ». La loi Duflot aura les mêmes effets qu'un bombardement : elle va ruiner ce qui reste du parc immobilier français.

Mais je ne vais pas faire porter à notre Ministre actuelle une responsabilité qui est largement celle de nos gouvernements successifs et, plus généralement, celle de l'Etat Providence partout où il s'occupe du logement. Toutefois il est vrai qu'elle a accompagné son projet de loi d'une habile présentation faite de mensonges, comme celui qui laisse croire qu'elle a simplement reproduit une réglementation en vigueur en Suisse et en Allemagne ; ne lui enlevons pas ce mérite personnel.

Donc, au-delà de ce nouvel avatar de la politique du logement, il est opportun de se rappeler, et de rappeler autour de nous, que par son intervention dans ce domaine, l'Etat, surtout en France, lance un défi aux lois du marché, au droit de propriété, à la paix sociale et conduit les peuples aux portes du totalitarisme.

Défi aux lois du marché : le loyer est un prix et donne des signaux. Si les loyers augmentent, c'est qu'il y a pénurie. La pénurie est durable et généralisée quand l'offre et la demande ne se rencontrent pas. La demande de logements en un lieu précis dépend des mouvements migratoires internes : quartiers, villes et régions en expansion ou en déclin. Elle peut s'adapter à une offre insuffisante : la hausse des loyers conduit à se délocaliser. Mais si l'Etat impose >>

### SOMMAIRE DU N°1168

**EDITORIAL** : Comment l'Etat démolit les maisons pp. 1-2

**CONJONCTURE** : L'enjeu économique des élections allemandes pp. 3-4

**ACTUALITÉ** : D'un 11 septembre à l'autre p. 4 - Après la non-réforme, les non-manifestants p. 5 - Projet de loi de finance 2014 : déficit à 4% p. 5

**DEMANDEZ LE PROGRAMME** : p. 6-7

**LU POUR VOUS** : livres, articles et sites p. 8

### BULLETTIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)  
 s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)  
 envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule  postale ou  électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

**SEFEL chez ALEPS**, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M  Mme  Mlle  NOM..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville..... Courriel .....

**sefel**

**SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE**

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

[www.libres.org](http://www.libres.org)

## Comment l'Etat démolit les maisons (suite)

des loyers à un niveau artificiellement faible, les gens vont s'entasser dans des appartements trop petits et mal conçus : Madame Duflot en conclut à l'exploitation. L'offre de logements dépend de leur rentabilité : le loyer doit couvrir les coûts de la construction et de l'entretien, sans quoi il n'y a pas de construction nouvelle et les logements existants tombent en ruines : dans de nombreuses villes, c'est le blocage des loyers qui a frappé les centres, devenus paradoxalement des îlots de pauvreté et d'insalubrité. Madame Duflot en conclut à l'injustice d'une société de profit, que l'Etat se doit de « réguler ».

*“ Le parc public préféré au parc privé ”*

Défi à la propriété privée : non seulement le bailleur n'est plus à même d'exercer sa liberté de louer et de contracter, mais il est désigné comme le fauteur de la crise. Le bail est vidé de toute substance parce que les droits des locataires effacent ceux des bailleurs : lutte des classes oblige. Mais surtout, celui qui voudrait investir dans l'immobilier locatif s'aperçoit des barrages qui sont mis sur son chemin, constituant autant de violations de la propriété. Premier barrage : la pénurie du foncier, le terrain représente aujourd'hui en moyenne la moitié du coût de la construction, parce que les PLU (Plan Local d'Urbanisme), les COS (Coefficient d'Occupation des sols) bloquent arbitrairement des surfaces et les rendent inconstructibles au prétexte de protection des cultures, ou de l'environnement, ou de l'aménagement urbain, etc. Deuxième barrage : la procédure des permis de construire, faite de

démarches et contrôles bureaucratiques. Le Grenelle de l'environnement a ajouté une épaisse couche avec les nouvelles normes, définissant entre autres les BBC (Bâtiments à Basse Consommation d'énergie). Troisième barrage : le financement des projets immobiliers. Le parc privé ne bénéficie pas des ressources réservées au parc public. Le parc public consomme d'autant plus de capitaux que l'Etat privilégie « l'aide à la pierre », alors que l'aide à la personne permet aux candidats aux logements de mettre en concurrence les bailleurs. Le parc public puise largement dans l'épargne française placée dans les livrets A, qui se retrouve entre les mains de la Caisse des Dépôts et Consignations, et est investie dans les logements sociaux. Sur ce dernier point, j'indique que la Cour Européenne de Justice instruit actuellement une plainte déposée par l'UNPI (Union Nationale de la Propriété Immobilière) à la suite d'un rapport de l'IREF rédigé par Nicolas Lecaussin et moi-même, dénonçant la concurrence déloyale des investisseurs publics, HLM et autres.

C'est d'ailleurs cette obsession du logement social qui est la cause principale de la crise du logement français. En réalité rien de moins social que les HLM. Les HLM abritent 400.000 familles dont les revenus sont supérieurs au plafond de 4.000 euros par mois. Les attributions ne sont pas accordées seulement en fonction de la précarité financière, mais aussi des appuis politiques. En revanche, malheur aux pauvres dans les cités mal conçues, mal bâties et mal entretenues ; ils sont dans des ghettos sociaux, soumis à la violence et souvent au crime. Finalement, il y a davantage de pauvres dans le parc privé (55%) que dans le parc public (45%).

Mais pourquoi cette préférence des gouvernants pour le logement social ? Par pure idéologie, comme le démontre la loi appelée SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains), que j'appelle loi Gayssot, du nom du ministre communiste qui l'a imaginée. Votée en 2.000 elle a été modifiée en janvier dernier pour porter de 20 à 25 % le quota de logements sociaux que doit respecter une commune de plus de 3.500 habitants. Il est d'ailleurs question de la prolonger avec la règle dite « des trois tiers » : « pour toute construction de logements, un tiers de logements sociaux locatifs à loyer modéré, un tiers de logements en accession sociale, un tiers de logements libres ».

*“ Une machine à faire exploser la nation ”*

C'est un défi à la paix sociale, car c'est un puissant outil de collectivisation, coulant une grande partie de la population dans des creusets d'exclusion, élargissant la « fracture sociale », abandonnant la jeunesse aux illusions de la violence et de la drogue, rejetant toute compréhension et toute règle sociale. La politique du logement est aujourd'hui une puissante machine à faire exploser la nation. Organiser la massification, brimer la personnalité, instaurer l'arbitraire et la corruption : recettes infaillibles qui mènent au totalitarisme.

Un engagement ferme des futurs candidats, en particulier aux municipales, doit être pris sur un programme de rupture : abolition de la loi SRU, refonte du droit des baux, refonte des codes d'urbanisme, fin des privilèges de la CDC et de l'aide à la pierre : bref, la liberté.

**Jacques Gareilo**

## L'ENJEU ECONOMIQUE DES ELECTIONS ALLEMANDES

Les élections fédérales en Allemagne ont lieu dans quelques jours, le 22 septembre. L'enjeu est politique, puisqu'il s'agit en fait de choisir le chancelier et la coalition qui gouverneront le pays. Mais l'enjeu est évidemment économique, à commencer par la conception de l'Europe, ouverte ou forteresse, économique ou politique, et par la politique économique du futur gouvernement. Certes, les pronostics laissent entendre qu'Angela Merkel devrait arriver largement en tête, mais il est peu probable qu'elle obtienne seule la majorité absolue et les contours d'un gouvernement de coalition influenceront les choix de la première économie d'Europe.

### La situation politique

Le système électoral allemand est complexe, mêlant scrutin majoritaire et scrutin proportionnel. Compte tenu de ce correctif proportionnel, il est peu probable qu'un parti obtienne seul la majorité absolue. D'ailleurs le gouvernement actuel d'Angela Merkel est une coalition entre les démocrates-chrétiens (CDU/CSU) et les libéraux (FDP). En face, on trouve le SPD, parti social-démocrate, et deux partis plus clairement à gauche, les Verts et le parti de la gauche radicale (Die Linke) fruit de la fusion de l'ancien parti communiste de l'ex-Allemagne de l'Est et d'une scission de l'aile gauche du SPD.

Sans entrer dans le détail politique, il semble probable que la CDU/CSU arrivera en tête, sans avoir la majorité absolue ; elle pourrait continuer à gouverner avec les libéraux du FDP si ceux-ci arrivent à franchir la barre des 5% nécessaires pour entrer au Bundestag, sinon, elle devrait envisager d'autres coalitions, avec les Verts qui feraient payer cher leur ralliement, voire une grande coalition avec les sociaux-démocrates. Si CDU et FDP n'avaient pas la majorité, peut-on envisager une union de la gauche, le SPD gouvernant avec les Verts et Die Linke ? Officiellement, c'est exclu, en raison du radicalisme de l'extrême-gauche, mais cette situation s'est déjà produite dans plusieurs länder. Si le plus probable est le maintien au pouvoir

d'Angela Merkel, rien n'est totalement exclu.

### Divergences sur le salaire minimum

Cela a-t-il la moindre importance ? Après tout, les sociaux-démocrates ont rompu avec le marxisme depuis le congrès de Bad Godesberg (1959), acceptant l'économie de marché - ou du moins ce que les Allemands appellent « l'économie sociale de marché ». N'est-ce pas le chancelier Gerhard Schröder qui a fait voter les lois Hartz libéralisant le marché du travail ? Le SPD n'a pas grand-chose à voir avec le PS français. Mais ils sont sociaux-démocrates et, comme tels, accordent une plus grande place que les conservateurs ou que les libéraux à la redistribution, à la fiscalité, à l'Etat-Providence. Ils ont surtout relancé le débat sur le salaire minimum, qui n'existe pas en Allemagne où ce sont les partenaires sociaux qui négocient des salaires, sans que l'Etat ne s'en mêle. Or l'absence de salaire minimum a été un des éléments permettant, à côté des lois Hartz, de ramener le chômage allemand à un niveau très inférieur au taux européen, soit 5,4% contre 10,5% (il était à 11,4% en Allemagne en 2005 quand Angela Merkel est devenue chancelière !).

### ...et surtout sur la fiscalité

Angela Merkel avait mis l'accent sur la maîtrise des dépenses

publiques et le rétablissement de l'équilibre budgétaire, qui a été atteint cette année : situation en contraste avec celle de la majorité des pays européens, dont la France. Elle a ainsi fait la démonstration que la meilleure façon de rétablir l'équilibre budgétaire était de maîtriser les dépenses publiques, au lieu d'augmenter les impôts. En outre, les résultats du PIB allemand, supérieurs ce trimestre aux résultats européens, montrent que la maîtrise des déficits n'est pas incompatible avec la croissance du PIB. Certes, la politique de Merkel est loin d'être libérale et les prélèvements obligatoires sont encore à un niveau élevé, loin des projets de flat tax évoqués lors d'élections précédentes ; mais les sociaux-démocrates, eux, voient la solution du côté de la hausse des impôts, surtout sur les tranches les plus élevées, ce qui va bien avec leur côté « redistributif ». Angela Merkel a eu d'ailleurs l'intelligence de qualifier les hausses d'impôts envisagées de « poison » pour l'économie et l'emploi.

En effet, le SPD propose de porter le taux marginal d'impôt sur le revenu de 42% à 49%. La différence avec la CDU est sensible, même si aucun parti allemand ne songe aux taux marginaux français. Le SPD propose également la réintroduction d'un impôt sur la fortune. Face aux résistances des électeurs sur l'impôt, le parti a un peu infléchi sa position et le leader >>



## L'enjeu économique des élections allemandes (suite)

social-démocrate Peer Steinbrück a insisté un peu plus sur la lutte contre la fraude fiscale et un peu moins sur la hausse des taux d'impôt. Mais le SPD ne pourrait en aucun cas gouverner seul et, s'il devait se coaliser avec les Verts et, plus encore, Die Linke, il devrait accepter de fortes hausses d'impôt. Est-ce révélateur ? Empêtré dans une campagne en panne, le SPD est allé rechercher pour ses meetings l'ancien chancelier Gerhard Schröder, à l'image plus libérale que d'autres SPD. C'est dire que sa ligne est assez floue.

### Bonnet blanc et blanc bonnet ?

Il n'est pas certain, en revanche, que, du côté de la politique monétaire, le SPD se démarque fortement de la CDU. Les principaux partis allemands ont gardé une conception saine de la stabilité monétaire et de la lutte contre l'inflation ; mais on voit bien que les

réserves allemandes vis-à-vis du laxisme monétaire de la BCE n'ont pas suffi à inverser la politique de création monétaire. L'idée d'un euro fort est par ailleurs commune aux deux principaux partis, et l'opinion allemande n'est pas forcément prête à aider davantage encore les pays laxistes du sud de l'Europe en essayant de combler le tonneau des Danaïdes.

On peut être surpris, en France, de l'absence d'écart majeur entre les programmes des deux grands partis, sauf sur le plan fiscal, sur le salaire minimum et, à la marge, sur la question des retraites, au moins pour les « carrières longues ». Mais, d'un point de vue libéral, on pourrait dire que le SPD est beaucoup moins étatiste que le PS français et que la CDU est un parti dont le libéralisme est bien émoussé, qui n'a pas remis fondamentalement en cause l'Etat providence, mais qu'il est nettement plus libéral que la droite française.

Que va-t-il se passer ? On l'aura compris : tout dépendra de la coalition qui sortira des urnes. La plus libérale serait sans aucun doute CDU/FDP. Une alliance avec les verts ou avec le SPD (la « grande coalition ») obligerait la CDU à faire des concessions à la gauche. La situation la plus dramatique, mais la moins probable, serait une coalition entre les Verts, le SPD et Die Linke. Beaucoup de sociaux-démocrates l'écartent a priori, mais les calculs politiques et l'attrait du pouvoir peuvent faire fléchir le SPD. Ce serait suicidaire pour l'Allemagne, certains dirigeants du parti d'extrême gauche se posant en héritiers de Rosa Luxembourg ! Leur concéder une place serait un recul en arrière de 50 ans. Il faudra donc examiner non seulement le score des deux grands partis, mais aussi celui des petits. Ainsi, pour l'Allemagne, pour la France et pour l'Europe, les élections allemandes seront-elles déterminantes.

Jean Yves NAUDET

## D'un 11 septembre à l'autre

*New York et Barcelone : deux anniversaires, un sens commun ?*

On ne saurait sous-estimer la portée de « eleven nine » aux Etats Unis, pour les Américains sans doute, mais aussi pour la paix et l'économie mondiales. Le peuple américain a perdu le sentiment de son invincibilité et de sa sécurité, un sentiment renforcé par la victoire de Reagan sur l'URSS. Mais le même peuple a fait la démonstration immédiate de sa solidarité et de son courage : en témoigne la nouvelle tour « One World Trade Center », conçue comme un défi au terrorisme.

« L'Amérique est de retour », avait dit Reagan. Après le 11 septembre, les Etats Unis ne sont plus apparus comme les gardiens de la paix mondiale ; l'Afghanistan,

l'Irak et aujourd'hui le Moyen Orient ont montré les limites de la puissance militaire et diplomatique de Washington, et la conduite d'un Obama chancelant a ressuscité le vieux démon de l'isolationnisme.

Enfin, et non le moindre, George W. Bush, de crainte que le 11 septembre ne paralyse l'économie, a demandé à la Réserve Fédérale d'assouplir sa politique monétaire. Ce laxisme a facilité les débordements financiers qui ont engendré la crise de 2008.

Mais que vient faire Barcelone dans l'affaire ? Le 11 septembre 1714 l'armée espagnole entre dans la capitale de la Catalogne, et le peuple catalan sera désor-

mais sous la coupe du gouvernement de Madrid. Une chaîne humaine de 400 kilomètres de long a manifesté la puissance du sentiment indépendantiste, qui a saisi la droite comme la gauche. Basques et Catalans veulent aller bien plus loin que leur autonomie actuelle, au-delà même d'un fédéralisme que Madrid pourrait accepter.

Un point commun à New York et Barcelone ? Peut-être l'histoire de la naissance et du déclin des nations, pour paraphraser Mancur Olson. Peut-être les retombées politiques d'une crise économique que les gouvernements ont provoquée et n'ont pas su gérer. •

## Après la non-réforme, les non-manifestants

*Echec de la manifestation contre la réforme des retraites : surprenant ?*

**N**on, pas surprenant du tout, car les syndicats n'ont rien à craindre de la non-réforme Ayrault. Elle n'a touché ni à la fonction publique, ni aux régimes spéciaux, ce que redoutent les leaders syndicalistes qui ne défendent pas les retraites de la masse des salariés, mais celles d'une minorité de privilégiés. La réforme a introduit des mesures pour la pénibilité et ce sont sûrement les syndicats qui feront la liste des métiers pénibles. Enfin, le prolongement des années de cotisation ne prendra effet réel qu'à partir de 2020. Le gouvernement lui-même a produit un document faisant apparaître que « les mesures ne coûteront pratiquement rien avant 2020, 0,4 milliard

en 2030 et 1,3 milliard en 2040 ». Une peccadille comparée aux quelque 20 ou 30 milliards de déficit pour les caisses du régime général dans les années visées.

En tous cas, il n'y a eu que des défilés étiques en ce mardi de révolte, les télévisions faisant pourtant tous leurs efforts pour donner l'illusion d'une mobilisation générale. Seuls quelques bastions de la CGT, comme les transports franciliens et le RER, ont sauvé l'honneur syndical.

**L**a plaisanterie de la réforme n'a pas été du goût de Olli Rehn, Commissaire Européen aux Affaires Economiques, qui ne voit pas en quoi les mesures arrê-

tées peuvent libérer les entreprises françaises du cauchemar des charges sociales, qui nuisent gravement à leur compétitivité. De quoi se mêle ce monsieur ? diront les nationalistes de tous bords. Il a simplement peur que les entreprises françaises cessent de contribuer à la croissance européenne. Si la France devient l'homme malade de l'Europe, le marché européen va se restreindre ; or 60 % du commerce des pays de l'Union est intra-européen. Une France qui décroche peut engendrer une opinion anti-européenne, ou encore obliger Allemands, Autrichiens et autres à payer pour les Français, ce qu'ils ne veulent pas. La non-réforme est un élément de la non-Europe. •

## Projet de Loi de Finances 2014 : déficit à 4 %

*L'objectif des 3 % en 2015 s'éloigne ; c'est sans doute pour mieux l'atteindre !*

**C'**est du moins l'habile présentation du gouvernement. On aurait pu faire mieux, reconnaît-il, et réduire davantage les dépenses publiques, mais au détriment de la relance. Gardons un déficit « raisonnable », la croissance sera là et nous allons nous rattraper l'an prochain.

Qui se laissera prendre à ce discours ? La vérité c'est que Bercy attendait davantage de rentrées fiscales dès cette année, mais ça n'a pas été le cas : l'effet Laffer a joué, c'est-à-dire que des entreprises et des ménages français ont été assommés d'impôts et que rien ne les a incités, rien ne leur a permis, d'avoir des revenus plus élevés.

Quant à la réduction des dépenses, elle est chiffrée à 15 milliards, à supposer que ce chiffre soit réaliste. C'est insuffisant pour

une raison fondamentale, à laquelle s'en tiennent les libéraux : réduire les dépenses de l'Etat, c'est réduire l'Etat lui-même, or on ne voit pas l'ombre d'une privatisation à l'horizon. Au contraire, on parle de recruter des fonctionnaires et salariés du public.

**U**n autre point du PLF, c'est ce qu'il réserve aux entreprises : un budget pour les patrons, selon « Libération ». En réalité, Geoffroy Roux de Bézieux, vice-président du Medef, a souligné les insuffisances du PLF :

- le taux de l'impôt sur les sociétés est inchangé alors qu'il avait été promis une (maigre) diminution d'un petit point ; nous voici toujours à un impôt qui confisque le tiers des profits des entreprises, les entreprises allemandes ne paient que 15%.

- A cet impôt s'adjoint une ponction de 3% calculée sur l'excé-

dent brut d'exploitation (EBE), qui est le résultat de l'entreprise avant amortissements, de sorte que les entreprises qui investissent sont pénalisées.

- Les salariés, tout comme les entrepreneurs, ont des revenus personnels sur lesquels les sacrifices prévus pour l'impôt sur le revenu et l'ISF vont être particulièrement lourds. La meilleure façon de créer des emplois et du pouvoir d'achat est de libérer les entreprises d'une fiscalité écrasante. C'est ce que le gouvernement n'a pas voulu faire.

« Une occasion ratée » conclut le vice président du Medef. Le Medef va-t-il ouvrir le vrai débat fiscal, celui de la taille de l'Etat et du « modèle social » français ? Pourtant la majorité n'est pas heureuse, et divisée : les Verts pleurent sur le diesel, les Rouges sur les cadeaux faits aux riches. •

# Demandez le Programme

**La transition du système de répartition à la capitalisation requiert quelques précautions et aménagements que j'ai évoqués : à la fin du compte, tous doivent se retrouver gagnants, les retraités d'aujourd'hui tout comme les cotisants, qui sont les retraités de demain. Cependant, les lois de l'arithmétique financière ne suffisent pas à gérer la transition. Les lois de l'économie sont là également, et elles confortent le choix en faveur de la capitalisation : la transition se révèle un élément accélérateur de la croissance économique.**

**Jacques Garello**

## **Chili : la transition en 14 ans**

Lorsque José Piñera a mis en chantier la réforme des retraites, en 1981, il s'attendait à substituer la capitalisation à la répartition en 20 ans au minimum. En fait, l'affaire a été bouclée bien plus tôt, en 14 ans. Que s'est-il passé ? C'est que la croissance chilienne a bondi, les taux annuels ont été de plus de 10%, ce qui a libéré beaucoup de pouvoir d'achat pour les plus pauvres, qui ont pu verser sur leurs comptes d'épargne retraite bien plus qu'on ne pouvait l'espérer. D'ailleurs cela explique que les socialistes et le centre gauche, au pouvoir depuis 20 ans, ne soient jamais revenus à la répartition ; le peuple entier est attaché à la capitalisation.

Aujourd'hui nos gouvernants, comme d'autres en Europe, cherchent à relancer la croissance. Mais ils ne connaissent qu'une seule méthode, inefficace et dangereuse : l'augmentation des dépenses publiques, ainsi que la stimulation de la consommation et de l'investissement par des déficits ou des crédits à taux très faibles. Les relances ont échoué, surtout dans des pays peu compétitifs comme la France.

La transition offre une relance saine et efficace : elle remet une masse d'épargne à la disposition

des entreprises pour améliorer leurs performances – c'est sa dimension financière, mais elle remet aussi à l'honneur le travail, l'esprit d'entreprise, la confiance et la responsabilité personnelle – c'est sa dimension psychologique.

## **Épargne et crédits orientés vers la croissance**

Deux changements décisifs sont introduits par la capitalisation. L'un est immédiat : les fonds de pension reçoivent désormais le montant des cotisations « de transition », un montant qui ne cesse de croître chaque année. La masse des cotisations de retraite en régime de répartition représente aujourd'hui en France environ 200 milliards d'euros. A supposer que les comptes d'épargne retraite se substituent progressivement de 10 à 50% du total des cotisations aujourd'hui perdues, c'est entre 20 et 100 milliards d'euros qui sont ainsi offerts à l'investissement productif. L'autre est à moyen terme : les « charges sociales » diminuent avec le choix de la capitalisation et l'écart de compétitivité avec les étrangers se résorbe. La même couverture sociale pour les salariés se paie moins cher : économies pour les entreprises et les ménages.

Parallèlement on en finit avec le gaspillage de l'épargne et la dis-

tribution de faux crédits, qui entretiennent le parasitisme : l'argent va là où il ne doit pas aller, tandis qu'il manque pour les vrais projets porteurs de profits et d'emplois. C'est ce qu'Hayek et les Autrichiens appellent le « malinvestissement » auquel ils attribuent l'origine et la persistance des crises économiques. Aujourd'hui les politiques de relance sont financées avec des déficits budgétaires ou des crédits distribués grâce à des politiques « d'aisance monétaire » (*quantitative easiness*). On n'hésite pas à accorder des crédits à des entreprises ou des opérations qui n'ont aucune chance de réussir. Ainsi par exemple les crédits immobiliers d'accession à la propriété ont-ils grossi les actifs des banques américaines ou espagnoles : les « subprimes » sont venues polluer les bilans bancaires. C'est ce que Jacques Rueff appelait « la distribution de faux droits ». Tôt ou tard ces créances sans valeur déclenchent une crise, dont on veut masquer les effets par une inondation monétaire, porteuse d'inflation à plus long terme.

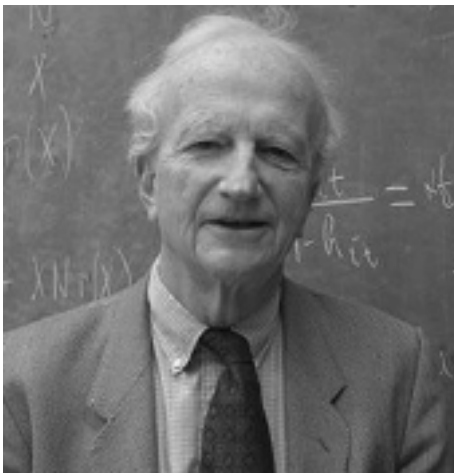
De même une partie de l'épargne française, placée dans les livrets A, va-t-elle entre les mains de la première puissance financière de France, la Caisse des Dépôts et Consignations (qui « centralise les dépôts », suivant l'expression consacrée) :



des sommes considérables vont être englouties dans le logement social ou dans des prêts pour des collectivités locales ou des équipements publics – on ne les retrouvera jamais dans le circuit productif. Si les Français se mettent à placer leurs épargnes dans des fonds de pension au lieu de les apporter à leur insu à l'Etat, voilà qui change tout. Il ne faut pas oublier que la stagnation française s'explique aussi par la faiblesse de l'investissement productif marchand.

## La capitalisation, un « changement de société »

Quels que soient les apports financiers de la transition, ils ne se feront sentir que progressivement et leur mesure précise est incertaine. En revanche, la rupture psychologique introduite par la transition a pu être observée, elle a substitué en quelques mois la confiance à la peur, l'esprit d'entreprise à l'instinct de conservation. C'est un vrai « changement de société » nous a dit Gary Becker, prix Nobel d'économie au cours d'une conférence organisée à Paris par l'ALEPS en 1996.



Gary Becker, Prix nobel : un changement de société

Je crois que vous pourrez apprécier ses arguments, ils sont toujours très actuels :

« **C'est un retour au travail :** plus de gens seront actifs et le seront plus longtemps. [...]. Cela suppose évidemment que les pouvoirs politiques cessent d'intervenir sur le marché du travail, et lui rendent la liberté et la souplesse nécessaires. C'est donc non seulement un retour au travail, mais au travail qualifié et au travail libéré. »

« **C'est un retour à l'épargne :** alors que la répartition dilapide l'argent gagné et détruit le capital humain et la richesse nationale, la capitalisation place l'argent gagné, le fructifie. Cela suppose aussi que toute fiscalité sur l'épargne soit éliminée et s'il y a une charge fiscale à assurer elle doit l'être par des impôts sur la consommation, sans toucher à l'épargne ni au patrimoine. »

« **C'est un retour à la responsabilité personnelle :** la répartition contient tous les germes de la collectivisation et aboutit à faire disparaître toute idée de progrès personnel. La capitalisation a le mérite de mettre chacun face à son propre progrès. S'il y a des individus laissés pour compte, on peut prévoir un filet social à leur intention, mais ces cas doivent demeurer marginaux et il faut se garder, comme on le fait maintenant, de construire tout un système d'Etat Providence sur des hypothèses extrêmes qui ne concerneraient normalement qu'une infime minorité de la population. »

C'est cette rupture avec la société d'assistés qui est l'accélérateur le plus efficace de la

croissance. La confiance reviendra, les Français ne seront plus inquiets pour leur retraite, ni pour leur pouvoir d'achat, ni pour leur emploi. Ils pourront enfin ne plus subir la litanie des promesses sans lendemain et la succession de réformes sans avenir.

Cette rupture avec la société d'assistés a bien eu lieu dans de nombreux pays et la croissance a bien été au rendez-vous. Pourquoi pas ne pas y venir en France, où la croissance est attendue avec tant d'angoisse ? J'aborderai cette question la semaine prochaine.

\*\*\*\*\*

Ces propos font écho à ce qu'avait prédit le grand économiste français Frédéric Bastiat en 1840, quand il décrivait ce que serait un système de Sécurité Sociale confié à l'Etat : il ne manquerait pas d'exploser.

« Les abus iront toujours croissant, et on en reculera le redressement d'année en année, comme c'est l'usage, jusqu'à ce que vienne le jour d'une explosion. Mais alors on s'apercevra qu'on est réduit à compter avec une population qui ne sait plus agir par elle-même, qui attend tout d'un ministre ou d'un préfet, même la subsistance, et dont les idées sont perverties au point d'avoir perdu jusqu'à la notion du droit, de la propriété, de la liberté et de la justice ». •



## Quelle réponse éthique à la crise sous la direction de Jean Yves Naudet

L'ouvrage – le 26ème publié par le Centre de Recherches en Ethique Economique et des Affaires et Déontologie professionnelle – reprend le compte-rendu du 19ème colloque d'éthique économique organisé à Aix-en-Provence les 21 et 22 juin 2012.

Concernant la crise économique tout (ou presque) a été dit et écrit. Mais on n'a pas suffisamment insisté par exemple sur les pays qui n'ont pas été affectés par la crise. Pourquoi les économies des pays comme le Canada, l'Allemagne, la Suède, les Pays-Bas, l'Autriche, le Chili, la Pologne ou bien l'Australie n'ont pas connu les mêmes déboires que d'autres ? S'agit-il d'une simple « coïncidence » ou bien d'une série de facteurs qui sont intervenus comme les conséquences des réformes réalisées dans le passé, la bonne gestion des finances de l'Etat, la bonne gouvernance des banques ? C'est une façon de s'interroger sur le modèle qui a le mieux résisté à la crise. C'est l'une des questions qui est posée dans cet ouvrage coordonné par Jean-Yves Naudet. Entre l'entreprise coopérative et l'entreprise actionnariale ou entre la banque actionnariale et la banque mutualiste, laquelle s'est le mieux tirée d'affaire ?

Difficile de donner une réponse exacte. Des banques « familiales » ou mutualistes ont très bien résisté alors que des entreprises appartenant à des familles anciennes ont été obligées de mettre la clef sous la porte ou de se faire racheter par des actionnaires étrangers. Au-delà de cette incertitude, il est très utile de connaître les sociétés mutualistes et coopératives. En ce qui me concerne, je reconnais avoir une certaine allergie au mot « coopérative ». Sous le communisme, j'ai connu les CAP (Coopératives agricoles de production), des fermes d'Etat qui confisquait les terres et les bêtes des paysans. Et j'avoue avoir un peu de mal à comprendre ce que comprend l'ONU par « 2012 : Année internationale des coopératives ». Mais tant qu'elles sont en concurrence... et ne vivent pas de subventions publiques, les libéraux n'ont rien à redire, comme le souligne Pascal Salin en conclusion de l'ouvrage.

L'ambiguïté du thème traité ne s'arrête pas là. Les sociétés mutualistes et coopératives semblent liées à l'économie « sociale et solidaire ». Là-aussi, il convient de rappeler que l'économie de marché libre est par essence « sociale et solidaire » car c'est la seule à créer des richesses. C'est la gauche qui insiste sur cette différenciation afin de mettre au pilori l'économie libérale. Dans le monde mutualiste et coopératif naviguent autant les mutuelles de santé que les syndicats. D'un côté (il s'agit du cas français), des sociétés privées qui offrent des services à leurs clients et, de l'autre, des organismes paraétatiques vivant de l'argent public. Le monde associatif est aussi divisé entre des associations fonctionnant grâce aux dons privés et des structures alimentées par la manne étatique. Economistes, juristes, philosophes, banquiers, enseignants répondent à toutes ces interrogations. Pour la curiosité et le bonheur intellectuel des lecteurs.

**Bogdan Calinescu**

*Quelle réponse éthique à la crise : modèle mutualiste et coopératif et/ou modèle actionnarial ?, sous la direction de Jean Yves Naudet, Collection du Centre d'Ethique Economique, PUAM, 2013*



## Rencontre francophone de Students for Liberty à Paris

Aujourd'hui même, 14 septembre, les jeunes « Etudiants pour la liberté » se retrouvent à Paris. La Nouvelle Lettre se fera la semaine prochaine l'écho de cette réunion, à laquelle participent des intellectuels libéraux bien connus de l'Aleps comme Pascal Salin, Pierre Bessard ou Pierre Garelo.

SFL, créée à Bruxelles en 2011, anime 154 groupes de réflexion en Europe. En France seulement trois groupes à Aix, Strasbourg et Paris. Mais cette réunion pourrait donner un élan décisif. Students for Liberty participe aux initiatives libérales, mais nous nous réjouissons en particulier de leur engagement dans les Forums des Libertés.

SFL insiste sur la formation intellectuelle des jeunes élites, sur la nécessité d'une bonne connaissance du libéralisme. Puisse SFL attirer une jeunesse rebutée par la société politique et décidée à réaliser le rêve d'une France et d'une Europe des libertés.



Après l'inévitable rupture de l'été, les Forums des Libertés vont refluer, la conjoncture politique et économique s'y prête. Rappelons les principes de ces forums : des réunions autour d'un thème qui met en évidence la faillite de l'Etat et surtout les mesures libérales qui peuvent être prises. Par exemple : les retraites, l'éducation, bien sûr, mais aussi le logement, le chômage, la politique monétaire, etc. Pour chaque forum, et à la seule convenance des organisateurs locaux, l'ALEPS propose des orateurs et de la documentation. Peu importe la structure juridique de ces forums, les seuls écueils à éviter sont la récupération d'un parti, ou en sens inverse l'exclusion, l'impréparation des rencontres, le manque de suivi après les forums.

Tous les principes des forums sont sur le site [www.libres.org](http://www.libres.org). On peut aussi se référer utilement au site [www.lecandidatlibre.fr](http://www.lecandidatlibre.fr) et à la Nouvelle Lettre bien sûr.